



## COVID19 - Les Coopératives Forestières plaident pour que le bois français soit le matériau du plan de relance du pays

---

La crise du Coronavirus bloque de nombreuses entreprises et a déjà un impact fort sur l'économie de la filière forêt-bois. Cependant, les Coopératives Forestières poursuivent leurs campagnes de reboisement et maintiennent l'approvisionnement des industries du papier, cartons, palettes et emballages dont les produits sont nécessaires à la société (transport et conditionnement des produits de première nécessité : alimentation, masques, gels, produits médicaux, fabrication de papiers hygiéniques, ...).

Dans ce contexte, Bertrand Servois, président de l'UCCF - Les Coopératives Forestières, encourage la reprise des activités de la filière en respectant les consignes, mises en place dans toutes les entreprises, pour assurer la sécurité sanitaire des personnels. Il note trois points importants :

### 1. Les aides de l'Etat sont indispensables aux entreprises de la filière forêt-bois

L'annonce par l'Etat des aides de trésorerie et la publication du décret du 30 mars 2020 ont été très bien accueillies. Elles aideront les entreprises de la filière à franchir les difficultés immédiates et à poursuivre leurs activités en adaptant les postes de travail, en assurant le paiement des factures interentreprises et en maintenant ainsi la poursuite du travail et les flux de bois de l'amont à l'aval.

### 2. Les Coopératives Forestières continuent de soutenir les propriétaires forestiers

Dans cette crise, Les Coopératives Forestières honorent leurs engagements vis-à-vis de leurs adhérents. A leur service, elles s'emploient à trouver des solutions individuelles ou collectives en les informant et en les accompagnant dans cette période sans précédent. Les Coopératives Forestières, garantes de la gestion et de la valorisation des forêts de leurs adhérents, s'organisent pour maintenir l'ensemble des services apportés (reboisement, documents de gestion forestière, cartographie...).

### 3. Le bois français doit être le matériau privilégié du plan de relance du pays

Le bois sous ses différents usages est indispensable au quotidien des français. C'est pourquoi Les Coopératives Forestières invitent le Gouvernement à s'appuyer sur les ressources en bois des forêts françaises pour relancer l'économie nationale, en lien avec le *Green Deal* européen. « **Il fournit une énergie locale, il offre des produits locaux, il crée de l'emploi local. Nous demandons à ce que le bois soit le matériau privilégié pour le plan de relance de l'économie de notre pays.** » affirme Bertrand Servois.

Contact presse : Nicolas JOBIN / [njobin@lescooperativesforestieres.fr](mailto:njobin@lescooperativesforestieres.fr) / 06 88 75 97 39

#### À propos de l'UCCF-Les coopératives forestières

L'Union de la coopération forestière française rassemble 17 coopératives forestières réparties sur l'ensemble du territoire national. Elles regroupent 110 000 producteurs forestiers adhérents pour lesquels elles gèrent 2 millions d'hectares de forêts, récoltent et commercialisent 7 millions de m<sup>3</sup> de bois par an (soit 20% de la production nationale). Avec 25 000 hectares reboisés par an, elles sont les premiers reboiseurs du pays. Les coopératives forestières réalisent un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros et emploient 1 300 salariés.